

fut le 3 janvier 1826, qu'il expira dans ces sentiments religieux qui font de la mort la plus simple une grande action, et qui, donnant de la noblesse aux moindres faits d'une vie chrétienne, les élèvent à la dignité de l'histoire. Pendant le cours de sa longue maladie, il aimait à parler des choses éternelles, et une certaine mélancolie pieuse attendrissait ses plus intimes entretiens.

Perte cruelle pour l'amitié, pour le pays, et surtout pour ceux à qui Suchet accordait cette estime invariable et cette active bonté que rien ne remplace dans la vie ! Les regrets publics s'attachent de nos jours et s'attacheront encore longtemps à un soldat d'une si honorable mémoire ; ils récompenseront ainsi ce beau caractère, et cette âme si bienveillante, si généreuse, si supérieure à l'envie et si naturellement passionnée pour tout ce qu'il y a de grand et de bon sur la terre.

Nous n'essayerons pas de pénétrer plus avant dans ce noble cœur. Ce droit n'appartient qu'à l'amitié éloquente qui s'est fait entendre avec une grande autorité de douleur et de talent, soit sur la tombe du duc d'Albuféra, soit à la Chambre des Pairs, soit dans les regrets universels de l'armée, soit enfin dans les acclamations unanimes qui dans son pays natal saluaient sa mémoire.

Pour nous, il nous suffit d'avoir rappelé ce qui frappait tous les yeux, ce qui formait le caractère public de Suchet, cette probité imposante et simple dans les plus hautes affaires, ce zèle actif pour la France, ce dévouement si pur, si désintéressé au chef de l'Etat, ce respect religieux pour les libertés publiques qu'il protégeait comme l'un des monuments de sa gloire.

Nul n'avait montré plus de confiance que lui dans le gouvernement de l'opinion par l'opinion, ni prodigué davantage à l'esprit du temps les libertés compatibles avec l'ordre